

RETOUR D'EXPERIENCE

Formation actes exclusifs

Mme Patricia LARUELLE, Cadre Supérieure
de Santé, formatrice ERIBODE

CHRU NANCY

Mme Nathalie CHARTON, IBODE

CHR Bel-Air THIONVILLE

Législation

- * Le code de la santé publique

1°- Les règles professionnelles :

Les devoirs généraux

Les devoirs envers les patients

Législation

- 2°- Actes professionnels (CSP livre III, titre 1^{er} profession d'Infirmier)
 - * De l'article R4311-1 à R4311-10
 - article** R4311-5 et R4311-6 liste des actes infirmiers (rôle propre)
 - article** R4311-7 à R4311-10 liste des actes médicaux qui sont prescrits

Législation

- R.4311-11 Les conditions d'exercice et d'organisation de la profession spécifiques aux Infirmiers de Bloc Opératoire
- Depuis le décret du 27 janvier 2015 il est inséré après l'article R.4311-11 les articles
 - * R.4311-11-1
 - * R.4311-11-2

Législation

* Art R.4311-11-1 :

Précisent les actes et activités relevant de la compétence exclusive des infirmiers de bloc opératoire diplômés.

1° Actes réalisés sur protocole préétabli, écrit daté et signé par le ou les chirurgiens
sous réserve qu'il(s) puisse(nt) intervenir à tout moment :

Législation

- * au cours d'une intervention en présence du chirurgien pour apporter une aide à l'exposition, l'hémostase, l'aspiration

Législation

- * 2° Au cours d'une intervention en présence du chirurgien et sur sa demande expresse pour des actes d'une particulière technicité :

Aide aux sutures des organes et vaisseaux, préparation des colles biologiques de réparation, injection d'un produit à visée thérapeutique ou diagnostique dans un viscère, une cavité, une artère

Législation

- art 4311-11-2 : L'infirmier(re) en cours de formation au diplôme IBODE peut participer aux actes cités en présence d'un IBODE

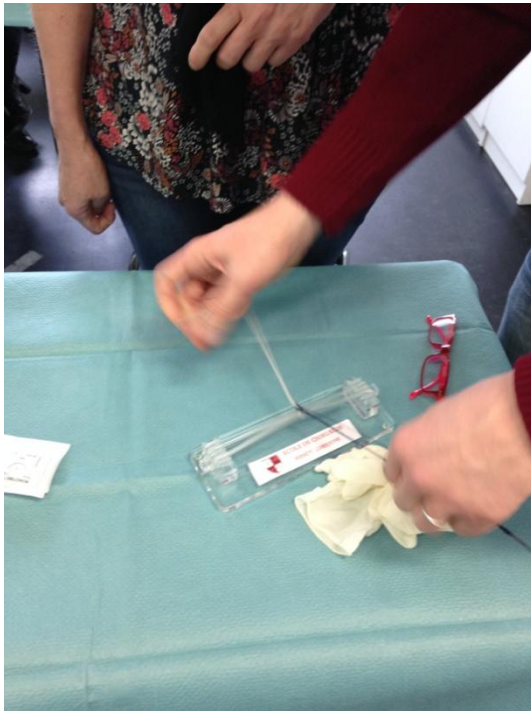
L'école de chirurgie



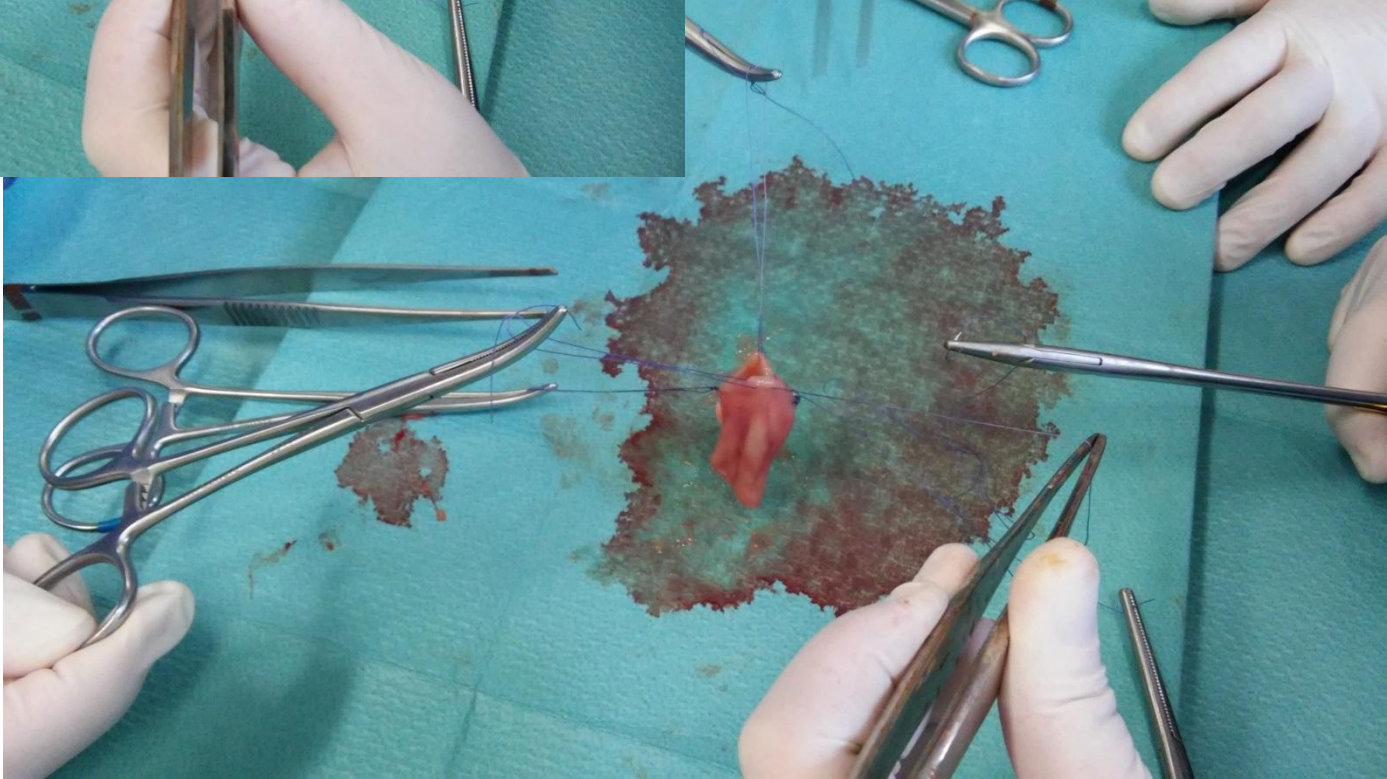
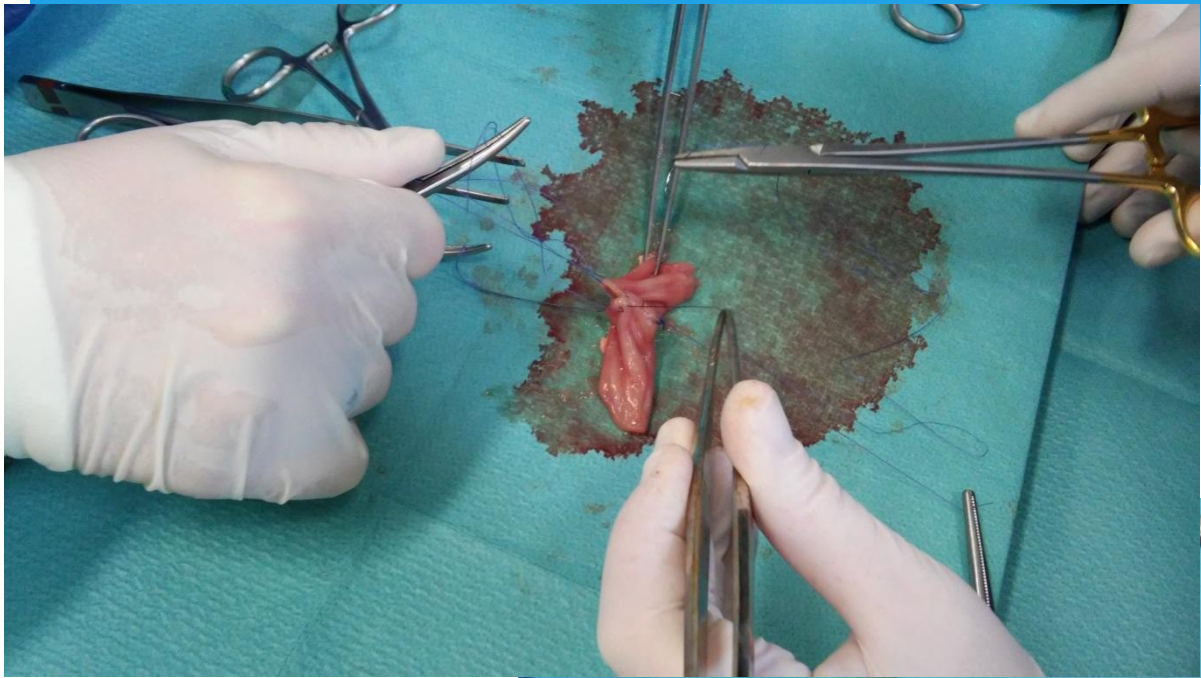
Le temps théorique

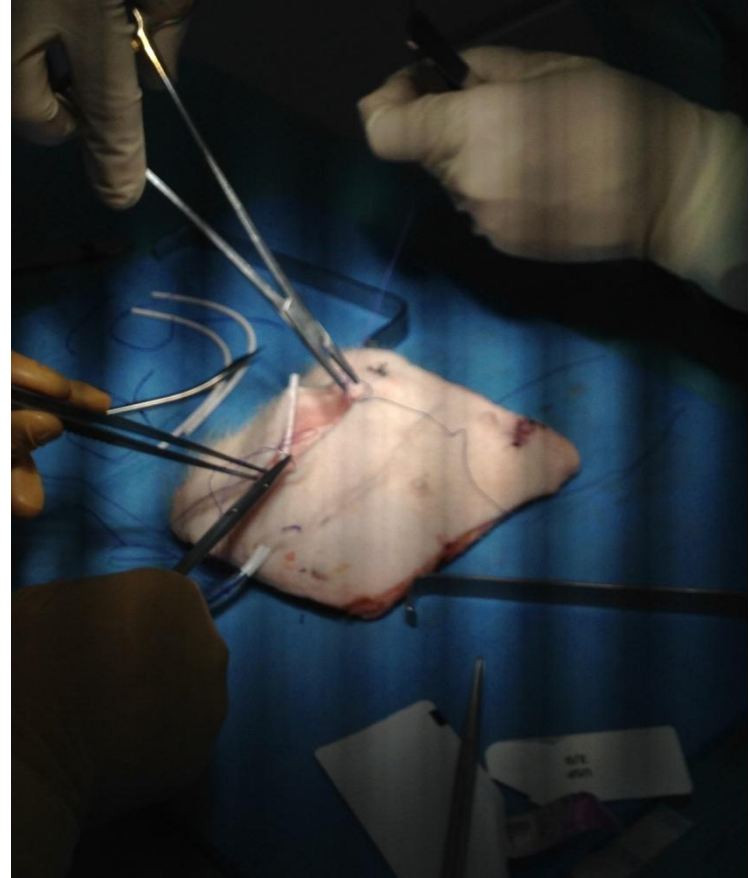


La pratique : les sutures





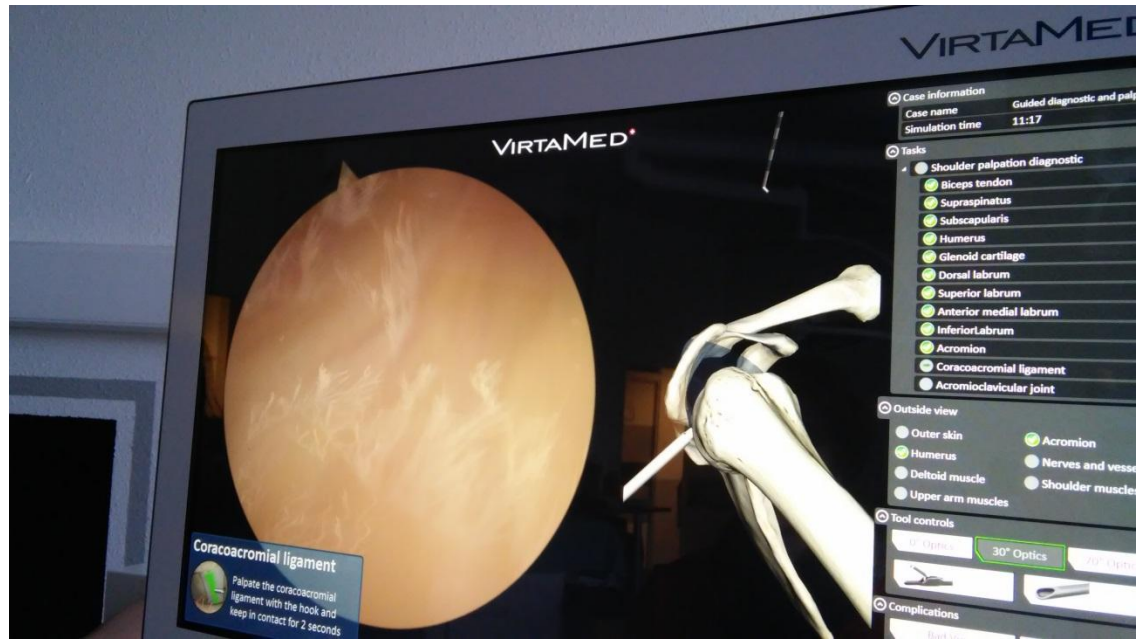




Exercices de simulation











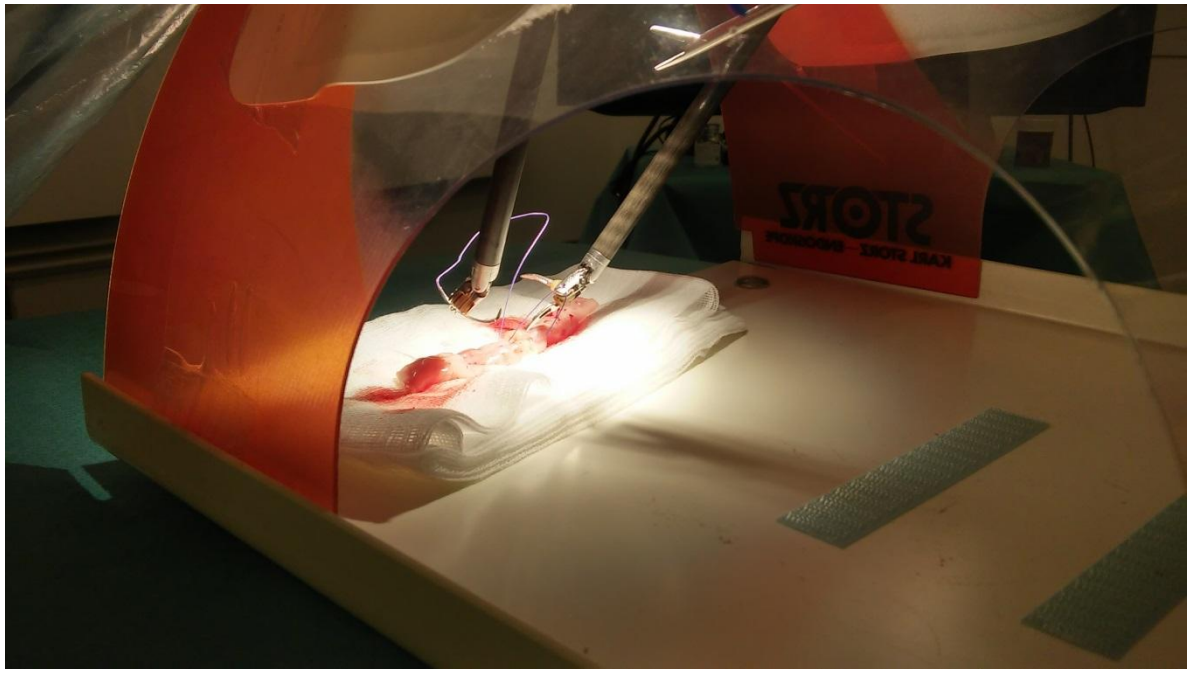
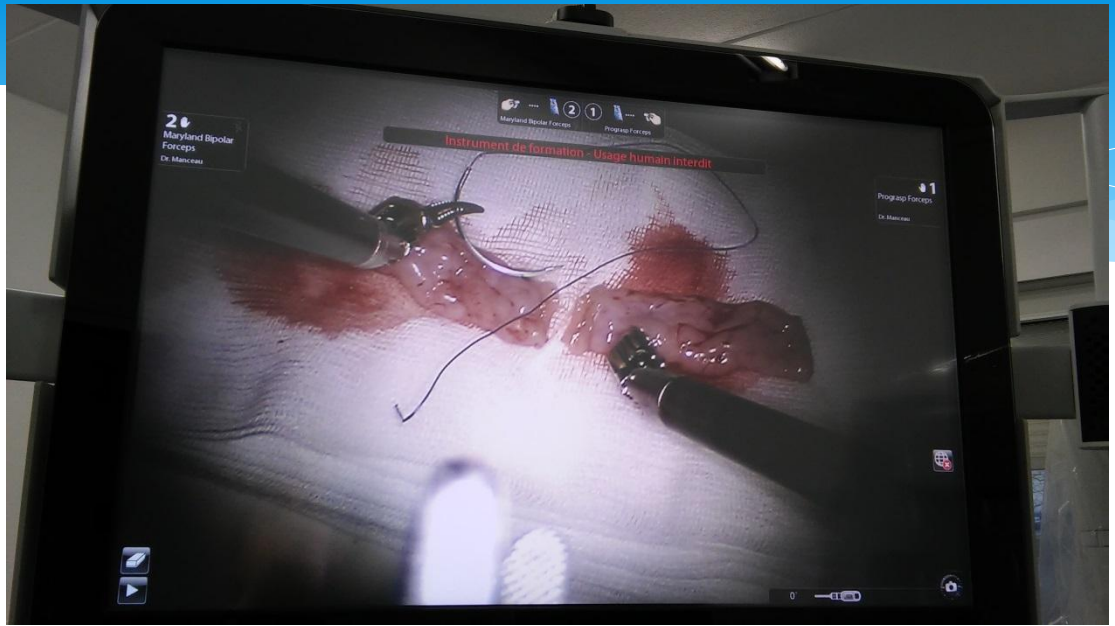
Travaux pratiques sur cochon





Présentation d'un robot





Divers

